fr

Press release | 13.07.2010

UE-Pakistan

Logique sécuritaire et fuite en avant aveuglent certains eurodéputés

La Commission des Libertés civiles, Justice et Affaires Intérieures du Parlement européen a aujourd'hui avalisé l'accord de réadmission avec le Pakistan, par une courte majorité (30 voix pour, 22 contre).

S'exprimant à l'issue de ce vote en commission, **Hélène Flautre, députée européenne Europe Ecologie, membre de la commission LIBE**, a estimé que:

"Nos questions sur les modalités pratiques dont dépend l'effectivité des droits des personnes restent sans réponse. Tout serait donc résolu par unComité de Réadmission Mixte au sein duquel le Parlement n'a aucun pouvoir, ni même droit de regard.

Et pourtant nombreuses et légitimes sont les inquiétudes soulevées par un renvoi vers un pays dont la situation sécuritaire ne permet aucunement un retour sûr et qui n'a pas signé de nombreuses conventions internationales comme la Convention de Genève sur les Réfugiés de 1951. Par ailleurs, il est bon de rappeler qu'en dépit de ces circonstances, le Pakistan est déjà le premier pays d'accueil de réfugiés au monde, rendant ainsi complètement ridicule l'obsession européenne de l'expulsion vers ce pays et motivant logiquement le rejet de cet accord par le Groupe des Verts/ALE."

" Il s'en est pourtant manqué de peu: cinq voix auraient suffi à empêcher l'UE de se déresponsabiliser sur le Pakistan des violations des droits de l'Homme qui découlent de la gestion de ses frontières. Il est très regrettable que les députés du Groupe ALDE (Libéraux européens) se soient satisfaits d'une simple déclaration sans aucune valeur juridique de la Commissaire aux Affaires intérieures qui par ailleurs limite la transparence vis-à-vis du Parlement européen aux accords déjà conclus, ce qui est totalement insuffisant au regard du Traité de Lisbonne.

J'espère qu'il y aura un sursaut des eurodéputés lors du vote en plénière en septembre prochain. Le minimum d'une politique consistante en la matière serait en effet d'attendre l'évaluation des accords de réadmission par la Commission européenne prévue en fin d'année. En l'absence d'une analyse sur nos pratiques, l'UE semble davantage lancée dans une fuite en avant et à l'aveugle avec pour seul souci d'entretenir une rhétorique sécuritaire. Dans ces conditions, il est urgent d'affirmer la plus value du rôle de co-législateur du Parlement européen dans la protection des droits de l'Homme"

Recommended

Event

© girma-nigusse

FRONTEX – WHICH WAY?

02.07.2026

Study

©abraham osorio

REFORMING FRONTEX | A HUMAN RIGHTS - BASED REVIEW

01.07.2026

Press release

Nikolaus Riss

[MEPs denied proper inspection of detention center in G…]

29.06.2026

Press release

MarcosMaltese

[Right-wing majority jettisons compassion & common sens…]

17.06.2026

Please share

- E-Mail